

encore séparés en chambres distinctes, l'archevêque d'Aix, Boisgelin, fut envoyé en ambassade au tiers état, au sujet d'un secours aux indigents. Boisgelin avait à peine achevé son discours qu'un député inconnu, prenant la parole, s'écria : « Dites à vos collègues que, s'ils ont tant d'impatience de soulager le peuple, ils viennent se joindre dans cette enceinte aux amis du peuple ; ou plutôt, ministres de la religion, imitateurs de votre maître, renoncez à ce luxe qui vous entoure, à cet éclat qui blesse l'indigence ; reprenez la modestie de votre origine, renvoyez ces laquais orgueilleux qui vous escortent ; vendez ces équipages superflus et convertissez ce vil superflu en aliments pour les pauvres. » A ces paroles, il se fit un murmure confus dans l'assemblée. On demanda le nom de celui qui avait osé tenir un tel langage : c'était Robespierre. Justement, parmi les prélats les plus fastueux de l'ancien régime figurait l'évêque d'Arras, M. de Conzié, qui, entre autres luxes, s'était donné celui de faire élever gratuitement le futur dictateur, en l'envoyant comme boursier au collège Louis-le-Grand.

A l'époque où Robespierre préludait à sa carrière par cette amère invective, un prélat des plus respectés essayait sur un autre ton, il est vrai, de faire entendre à ses collègues les mêmes conseils ; c'était M. du Tillet, évêque d'Orange. On l'avait vu, à la mort de son prédécesseur, résigner le prieuré de Tornac, malgré l'opinion contraire de Christophe de Beaumont et d'autres prélats, qui lui représentaient que les revenus de ce bénéfice, donnés par lui tout entiers aux pauvres, pourraient bien être perdus pour eux avec un nouveau titulaire. Du Tillet ne voulut voir que la règle du concile de Trente proscrivant la pluralité. Louis XVI s'écria en apprenant sa détermination : « Cet évêque, par son exemple, veut nous apprendre à faire notre devoir. » Dans son mandement du 7 mars, relatif aux Etats généraux, il rappelle avec force que tous les hommes sont égaux. « Nous n'avons, dit-il, dans le ciel qu'un même père, nous sortons tous de la même tige ; le même soleil nous éclaire, nous descendons également dans le tombeau et nous paraissions

devant le même juge. » S'adressant alors aux gens d'Eglise, il s'écrie : « Ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous devons être contents. Voilà les bornes de nos droits ; et tout ce qui est au-dessus est un fonds destiné aux œuvres de la charité publique. » Du Tillet avait calculé qu'on arriverait, sans surcharger en rien le peuple, à combler le déficit du trésor et à payer la dette nationale en y appliquant, pendant cinq ans, les deux tiers des revenus des évêchés et des abbayes, et en soumettant la noblesse à l'impôt foncier. Fidèle à ses principes, au moment de quitter Orange pour se rendre aux Etats généraux, il avait donné ordre de vendre ses deux chevaux et sa voiture. « Mon compte est fait, disait-il, je jouis de 30,000 livres de revenus ; je suis très disposé à en céder les deux tiers pour le bien de ma patrie. » Durant les débats qui précédèrent la réunion des trois ordres, l'évêque d'Orange eut un jour l'occasion de prononcer dans son bureau, où on discutait les moyens de rétablir les finances, des paroles qui ne furent pas du goût de tout le monde. « Messieurs, dit-il, nous ne pouvons compter sur les ressources du peuple à cet égard, il est déjà accablé d'impôts ; sa misère est affreuse. Selon ma manière de voir, c'est le haut clergé et la noblesse qui seuls doivent prendre à charge les dettes de la France et combler le déficit du trésor¹. »

M. du Tillet, forcé par la maladie de quitter la Constituante pour rentrer à Orange, écrivit dans le silence de la retraite une brochure hardie dont la conclusion était que le clergé, les évêques surtout, devaient renoncer au luxe et au faste. « Un saint disait : La piété a engendré les richesses et les filles ont étouffé leur mère. » L'écrivain, citant cette parole, tient beaucoup à la rappeler aux prélats. « Il faut, s'écrie-t-il en parlant de *l'abus de l'opulence*, absolument détruire dans l'épiscopat le fatal préjugé de la représentation. Un jeune évêque, cadet pour l'ordinaire d'une famille pauvre, nourri souvent dans son enfance du pain de l'aumône, croit, lorsqu'il est

¹. Cf. BONNEL, *Notice biographique sur du Tillet, évêque d'Orange*, 1880, in-8.

nommé évêque, devoir monter sa maison sur un ton magnifique. Quelques évêques le font par goût, mais *un grand nombre, qui aimeraient mieux la vie simple et frugale, se laissent entraîner par l'exemple et par l'usage*. En effet, suivant le ton reçu, tout devient pour un évêque une raison de représentation, un grand qui passe dans la ville, une bénédiction de drapeaux, une assemblée de bureau, une visite de corps, les jours où il est d'usage qu'il officie dans son église. Le luxe de la table nécessite de grands frais, des domestiques nombreux, de la vaisselle, du linge, des ameublements ; il entraîne une perte de temps considérable par les visites et les conversations ¹. »

Voilà comment un évêque de goûts simples et véritablement apostolique, appréciait au moment de la Révolution le luxe épiscopal. Il était d'accord avec son temps pour condamner un éclat de représentation et une opulence que des âges antérieurs, moins ombrageux, moins affamés d'égalité, semblent avoir accepté sans difficulté. C'est par là que l'Église de France prêtait le flanc à ses ennemis. C'est par là qu'ils s'ouvrirent la brèche pour l'envahir et l'abattre. « De ses trop grandes richesses, dit un contemporain ², sont nés pour le clergé ses ennemis et ses malheurs, comme aussi quelques-unes de ses fautes. On verra qu'elles ont encore contribué à la gloire de son agonie et de sa mort. »

Nous entendons déjà la voix de la Révolution. Cette terrible visiteuse fit son apparition inattendue et mouvementée dans les palais épiscopaux, dans ces maisons de campagne où retentissait encore l'écho des brillantes fêtes qu'on venait d'y donner. Transportons-nous, par exemple, à ce château d'Anizy que le cardinal de Bourbon a fait bâtir, pour les évêques de Laon, avec tout l'art de la Renaissance. Le dernier titulaire de ce siège porte un des plus grands noms de la Provence, c'est un Sabran. Son frère est mort lors du sacre de Louis XVI, laissant

1. *Sentiment d'un évêque sur la réforme à introduire dans le temporel et la discipline du clergé*, 1790. Brochure attribuée à du Tillet par Barbier.
2. Abbé BASTON, *op. cit.*, I, 305.

deux enfants, Elzéar et Delphine, qui ont pour mère la comtesse de Sabran, la fameuse correspondante de Boufflers. En 1787, Delphine, à peine âgée de seize ans, épouse le fils du général de Custine. Le mariage est célébré à Anizy dans le château même de l'oncle, qui va le bénir, dont on escompte la succession en faveur d'une nièce sans grande fortune, et qui s'engage déjà pour 6,000 livres de rentes. C'est là qu'elle venait tous les ans passer l'été avec sa mère ? « L'évêque, écrit la comtesse de Sabran, leur a fait un discours plein de raison et de sentiment, qui a attendri tout le monde. » Après la cérémonie, il y eut déjeuner, fête champêtre, des jeux de toutes sortes dans les vastes jardins d'Anizy. Bientôt les réjouissances recommencent au Bartais, autre maison de l'évêque. Festins, musique, chansons, bals de bergers et de bergères à la manière du temps, enthousiasme des paysans, rien ne manque à la joie des jeunes gens, pas même les conseils et les exemples de Philémon et Baucis, qu'on découvre tout à coup dans une cabane au fond des bois. Les fêtes durent huit jours, et la comtesse de Sabran en envoie une description pleine de sentimentalité ¹ à son cher Boufflers. C'est à Anizy que les deux « tourtereaux », selon l'expression de leur mère, passent la lune de miel. Puis vient la présentation du jeune couple à la cour, puis le pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, que ne manquaient jamais de faire les princesses.

Ils ont la naissance, la jeunesse, la beauté, et en les voyant ainsi commencer leur vie sous d'aussi brillants auspices, on est tenté de leur dire avec l'évêque, leur

1. « Des lampions couverts comme à Trianon donnaient une lumière si douce et des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien. La lune avait voulu être aussi de la fête quoiqu'on ne l'en eût pas priée : mais son éclat argenté et incertain, loin de la ternir, lui prêtait des charmes et elle se réfléchissait tout entière dans l'immensité de l'eau que tu connais ; elle aurait donné à rêver aux plus indifférents et pénétré dans l'âme des plus endurcis. De la musique, des chansons, une foule de paysans bien gaie et bien contente suivait nos pas, se répandait çà et là pour le plaisir des yeux. Au fond des bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une cabane, humble et chaste maison. La curiosité nous y porta, et nous y trouvâmes Philémon et Baucis, courbés sous le poids des ans et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux et la meilleure fut leur exemple. Nous nous assimes quelque temps avec eux et nous les quittâmes attendris jusqu'aux larmes. » *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, publiée par MAGNIEU et PRAT.

oncle : Soyez heureux. Hélas, hélas ! Voici la Révolution qui arrive, impatiente de faire expier à tous ceux qui ont joui, à tous ceux qui ont un nom, cette insupportable inégalité. Bientôt le château d'Anizy, la splendide demeure des évêques-ducs de Laon, dont le toit tutélaire a abrité l'enfance de Delphine, tombera sous le marteau des démolisseurs. Delphine verra, malgré ses supplications au tribunal révolutionnaire, son beau-père, le général de Custine, son mari, brillant militaire, monter à l'échafaud. Elle-même n'échappera à la mort que par miracle. Son oncle, l'évêque de Laon, chassé de son siège, réfugié à l'étranger, ne reverra pas sa patrie et mourra en Pologne, chez les princes Lubomirski. Son frère, le jeune Elzéar, qui, trop petit encore en 1787, avait tenu, monté sur une chaise, le poêle au-dessus de la tête de la mariée, errera à son tour, emporté par la tempête. Le brillant chevalier de Boufflers, qui a épousé en exil la comtesse de Sabran, finira prosaïquement dans une place de bibliothécaire. Enfin, après la tourmente, Delphine deviendra l'amie délaissée et triste de Chateaubriand rentré en France. Quel désenchantement, quelles ruines ! Quel voile de deuil la Révolution se chargeait de jeter sur ce brillant décor de l'ancien régime ! Où sont aujourd'hui ces châteaux épiscopaux où, sous les auspices d'une noble prélature alliée à toutes les grandes familles, s'étaient déroulées tant de fêtes ?

ADMINISTRATION TEMPORELLE

CHAPITRE SEPTIÈME

Engouement pour les affaires publiques

Attrait des administrations temporelles. — Le goût pour les affaires publiques entraîne une partie du clergé, durant la seconde moitié du xviii^e siècle. — Enthousiasme pour les théories des économistes. — Préoccupations profanes, en pleine Sorbonne, de Turgot, Brienne, Morellet, Talleyrand, Vergniaud, le futur Girondin. — Cahiers de séminaire de Sieyès. — Les écrits de Necker, l'assemblée des notables, les assemblées provinciales précipitent le mouvement. — Les évêques administrateurs.

Le lecteur peut déjà pressentir que les évêques de l'ancien régime, si importants par leurs dignités spirituelles et temporelles, par leur naissance et leurs richesses, devaient paraître dans les administrations locales, provinciales, et se mêler activement à tous les intérêts du pays. Dans leur ville épiscopale, ils ne pouvaient guère recueillir que des honneurs et qu'exercer une sorte de patronage dû à leur situation, à leur caractère et à leur crédit. Leur rôle en pays d'Etats et dans les assemblées provinciales était plus considérable et leur conférait de véritables droits. Dans le clergé, les esprits les plus ouverts s'étaient portés vers les questions administratives, sociales et politiques. Les spéculations théologiques qui, au moyen âge, étaient la préoccupation de tous, qui, au xvii^e siècle, avaient encore dominé l'opinion et inspiré tant de controverses, ne passionnaient plus l'âge suivant. Dans l'Église même, bien des candidats à la licence voulaient mener de front les études profanes et les études